



Accompagnement des étudiants en
théologie

Version novembre 2015

Responsabilité

- les évêques des diocèses francophones ou en partie francophone de Suisse sont les responsables de l'accompagnement des étudiants en théologie ;
- ils mandatent le CCRFE de concrétiser et d'organiser cet accompagnement (le Jura pastoral organise un accompagnement spécifique).

But

- permettre aux responsables diocésains de connaître les étudiants en théologie qui envisagent de travailler dans la pastorale diocésaine ;
- permettre aux responsables diocésains d'envisager des postes de ministère disponibles pour les étudiants arrivant en fin d'études et désireux de se mettre à la disposition de leur diocèse ;
- apporter aux étudiants en théologie un accompagnement spirituel ;
- donner la possibilité aux étudiants en théologie d'accomplir des stages pratiques ou d'avoir une insertion pastorale durant leurs études universitaires ;
- donner la possibilité aux étudiants en théologie de connaître les étudiants de l'IFM.

Modalités

Le CCRFE établit un programme annuel d'accompagnement des étudiants comprenant :

- la messe de rentrée universitaire
- la session inter-ministères (inter-semester, février)
- 4-5 rencontres thématiques (soirées)
- la journée d'études Faculté-CCRFE
- une rencontre avec l'évêque diocésain ou son délégué
- un stage d'insertion pastorale (1-2 jours)
- les rencontres Sandwich et sans complexes

Exigences

S'ils désirent obtenir travailler dans le cadre d'un ministère rémunéré dans un diocèse, les étudiants s'engagent à

- suivre l'entier du programme d'accompagnement des études pendant un minimum de deux ans au cours des cinq ans d'université (il est conseillé de le suivre durant la totalité des études) ;
- rencontrer l'évêque diocésain (ou la personne par lui déléguée) une fois par an pendant les cinq années d'études.